



Grandir
en ville

Les droits de l'enfant en ville de Genève

**Plan d'actions pluriannuel du Conseil administratif
Rapport d'activités 2015-2016**

Réalisation : Etienne & Etienne
Illustrations : Silvia Francia
Crédits photographiques : Ville de Genève
Impression : Ville de Genève
Tiré sur papier 100% recyclé à 100 exemplaires – décembre 2016

© Ville de Genève, Direction du Département de la cohésion sociale
et de la solidarité, décembre 2016.
Reproduction autorisée avec indication complète de la source.

Contact

Ville de Genève
Département de la cohésion sociale et de la solidarité



*Grandir
en ville*

Les droits de l'enfant en ville de Genève

établi par
le comité de pilotage pour la promotion des droits de l'enfant
Ville de Genève



Les enfants, des interlocuteurs incontournables

Le Conseil administratif de la Ville de Genève

Depuis 2015, la politique de l'enfance de la Ville de Genève s'est enrichie d'un nouvel axe : la promotion des droits de l'enfant. Le Conseil administratif l'a inscrit comme une priorité dans sa Feuille de route pour la législature 2015-2020. L'enfant figure désormais au centre des politiques publiques de la Ville, qui manifeste ainsi son intention d'approfondir la mise en œuvre, sur son territoire, de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

La volonté de promouvoir les droits de l'enfant en Ville de Genève est d'ailleurs issue d'un projet lancé dans le cadre du 25^{ème} anniversaire de cette Convention. Ce projet, intitulé «2014, année de l'enfance», a donné lieu à deux rapports. Le premier a permis d'effectuer un inventaire et une évaluation des prestations offertes par la Ville aux enfants âgés de moins de 12 ans en regard des différents textes législatifs qui les concernent. Le second est le fruit d'une consultation d'environ un millier d'enfants sur la manière dont ils perçoivent leurs droits et leurs obligations.

Sur la base de ces travaux, notre Conseil a adopté en octobre 2015 un Plan d'actions pluriannuel 2015-2020¹ qui s'appuie sur trois piliers :

- ▶ Le maintien et l'amélioration de la qualité de vie et de la sécurité des enfants dans la ville ;
- ▶ La promotion de l'égalité et de l'intégration de tous les enfants ;
- ▶ La promotion de l'accès à l'information et la participation pour tous les enfants.

Ces 3 axes sont traduits en 10 engagements, eux-mêmes déclinés en 39 objectifs spécifiques, que les Départements et les Services municipaux ont pour mission de mettre en œuvre, dans le cadre des compétences de la Ville.

Des initiatives ont été lancées pour intéresser et sensibiliser les enfants à l'espace public et à son utilisation respectueuse. La Ville a également défini un cadre d'orientation pour le soutien à la parentalité et créé de nouvelles offres destinées aux familles. Elle a développé des projets pour améliorer l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport. Elle a commencé à concevoir des supports d'information et de communication dédiés aux enfants, et élaboré un guide à l'usage des professionnel-le-s et des partenaires concernés pour favoriser la participation des enfants.

Les actions entreprises ont permis aux enfants de s'impliquer davantage dans la vie de la Cité. Considérés comme de véritables interlocuteurs, ils ont pu déployer de nombreuses compétences, donner leur opinion, proposer des idées et prendre davantage conscience de leurs droits. La démarche de notre municipalité se situe donc totalement dans la ligne de la Convention des Nations Unies.

¹ <http://www.ville-geneve.ch/actualites/detail/article/1447921895-ville-lance-plan-actions-promotion-droits-enfant/>

Les actions, auxquelles ont travaillé six Départements, quinze Services municipaux ainsi que de nombreux partenaires institutionnels ou associatifs, ont aussi contribué à créer un «réflexe enfant» au sein de l'administration, qui sera précieux lors de la future mise en place et de l'élaboration de toutes les prestations. L'administration développe ainsi une vision commune et cohérente des droits de l'enfant sur le territoire municipal, et apprend peu à peu à considérer l'enfant comme un acteur à part entière de la vie de la Cité et à l'inclure dans ses projets.

Notre Conseil veillera ces prochaines années à renforcer encore davantage la construction de la citoyenneté des enfants, afin qu'ils puissent grandir en ville dans les meilleures conditions possibles. Valoriser leur potentiel et respecter leurs droits, c'est faire de Genève une ville toujours plus accueillante et engagée, pleinement tournée vers l'avenir. ●



Table des matières

Avant-propos du Conseil administratif _____	4
Abréviations _____	10
Suivi du Plan d'actions _____	14

La mise en œuvre du Plan d'actions

16

Engagement : maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville _____	18
Exemples d'actions _____	18
Les visites de la maquette de la Ville de Genève _____	18
Les ateliers « Bâches de chantier » _____	19
Sensibilisation au tri et aux déchets _____	21

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants

22

Engagement : soutenir la parentalité et permettre l'accès à un niveau de vie suffisant _____	23
Exemples d'actions _____	23
Définition municipale du soutien à la parentalité _____	23
Engagement : favoriser une égalité d'accès aux prestations éducatives _____	24
Exemples d'actions _____	24
Engagement : lutter contre la grande précarité _____	26
Exemples d'actions _____	26
Engagement : faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, au sport pour tous les enfants _____	27
Exemples d'actions _____	27
Places de jeux accessibles _____	27
Engagement : garantir l'accès aux activités culturelles et artistiques pour tous les enfants _____	28
Exemples d'actions _____	28
Projet de médiation culturelle « Dedans-Dehors » _____	28
Concept de communication des 50 ans du Muséum _____	30
Le programme Handicap et culture pour les enfants _____	31

L'utilisation du seul genre masculin dans ce Rapport se fait sans discrimination et vise à alléger le texte.

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants	32
Engagement : offrir un accès à l'information pour tous les enfants _____	33
Exemples d'actions _____	33
Page destinée aux enfants dans le Vivre à Genève _____	33
Engagement : faciliter l'accès aux technologies de la communication et protéger la vie privée de tous les enfants _____	34
Exemples d'actions _____	35
Un album : Le dimanche de Louis _____	35
Engagement : promouvoir l'écoute et la participation des enfants _____	36
Exemples d'actions _____	36
Enfance et participation, mode d'emploi _____	36
Appel à idées _____	36
Coup de cœur des jeunes lecteurs _____	38
Création de menus avec les restaurants scolaires _____	39
Conclusion et perspectives _____	42
Postface _____	44
Annexes _____	46
Remerciements _____	50

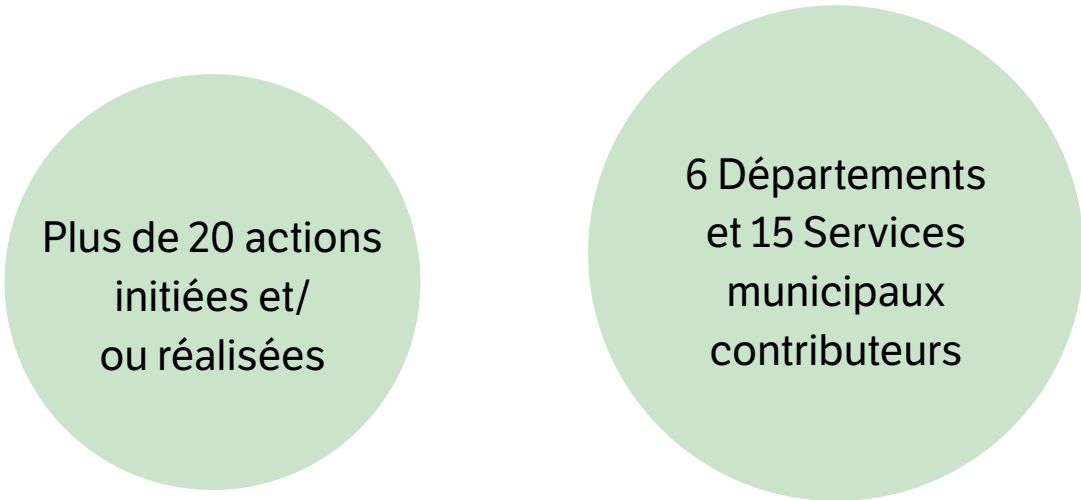
Liste des abréviations

CA	Conseil administratif
D	Départements impliqués (comprend les directions)
A	Département des autorités
DCA	Département des constructions et de l'aménagement
DCS	Département de la culture et du sport
DCSS	Département de la cohésion sociale et de la solidarité
DEUS	Département de l'environnement urbain et de la sécurité
DFL	Département des finances et du logement
S	Services impliqués
A21	Service Agenda 21 Ville Durable
BM	Bibliothèques municipales
DPBA	Direction du patrimoine bâti
ECO	Service des écoles et institutions pour l'enfance
FMAC	Fond municipal d'art contemporain
MAH	Musée d'art et d'histoire
MEG	Musée d'ethnographie de Genève
MHN	Muséum d'histoire naturelle
SDEJ	Service de la jeunesse
SDPE	Service de la petite enfance
SEC	Service culturel
SOC	Service social
SPO	Service des sports
URB	Service de l'urbanisme
VVP	Service Voirie-Ville propre

Institutions partenaires / Autres

ACRS	Association des cuisines et restaurants scolaires
CA	Chantier ouvert
CIDE	Centre interfacultaire pour les Droits de l'enfant
DIP	Département de l'Instruction publique
GIAP	Groupelement intercommunal pour l'animation parascolaire
GTG	Grand Théâtre de Genève
LUD	Ludothèques
MA	Maison de l'architecture
MQ	Maisons de quartier
PC	Protection civile
SAPE	Structures d'accueil de la petite enfance
COSEDEC	Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets

La promotion des droits de l'enfant en ville de Genève en 2015-2016 en un clin d'œil :



Plus de 20 actions
initiées et/
ou réalisées

6 Départements
et 15 Services
municipaux
contributeurs



De nombreux
partenaires
institutionnels
ou associatifs
impliqués



**... et plus de
9'000 enfants
participants !**



Suivi du Plan d'actions

Le processus est dirigé de manière transversale et interdépartementale par un Comité de pilotage (COPIL, voir page 50).

Depuis sa création, le Comité de pilotage s'est réuni à quinze reprises. Il a présidé aux deux premiers rapports *Les droits de l'enfant en ville de Genève*, consulté les enfants sur leurs droits et supervisé l'élaboration du Plan d'actions pluriannuel. Il pilote actuellement la mise en œuvre de ce plan.

Le COPIL est assisté par un groupe de coordination interdépartemental, composé de représentant-e-s des Services les plus particulièrement concernés au sein de chaque Département (voir page 50). Ce groupe est une force de proposition, mais aussi une instance de suivi et d'analyse des actions menées dans le cadre du plan.

Durant cette première année de mise en œuvre du plan (automne 2015 à automne 2016), le COPIL a retenu les actions, existantes ou nouvelles, qui contribuent à la mise en œuvre des Engagements pris par le Conseil administratif pour la promotion des droits de l'enfant. Il a été particulièrement attentif à :

- ▶ La mise en valeur du processus suivi plutôt qu'à l'atteinte des résultats ;
- ▶ La contribution au développement d'un «réflexe enfant» au sein des Services ;
- ▶ La visibilité et l'exemplarité de bonnes pratiques ;
- ▶ La participation active des enfants aux différentes actions initiées.

Le rapport d'activités présente une sélection des actions menées. L'analyse qui en est faite s'attache à répondre aux questions suivantes :

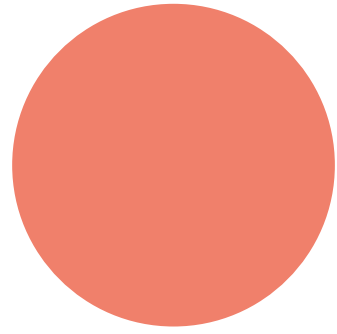
- ▶ En quoi l'action nourrit-elle l'Engagement auquel elle est rattachée ?
- ▶ En quoi la manière de travailler de l'administration illustre-t-elle un changement de regard sur l'enfant et une évolution de la pratique professionnelle ?

Les actions qui ne sont pas décrites dans le texte le sont en annexe du présent rapport.

Tous les projets ont fait l'objet d'une évaluation en termes de points forts, de points d'amélioration et de potentiel de développement.

Conformément à la volonté du Conseil administratif, l'ensemble des actions a été réalisé dans le cadre des budgets de fonctionnement des Services.

Il est enfin à noter que la majorité des actions ont été et sont construites en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs de l'administration municipale sans l'engagement desquels ce plan ne pourrait être pleinement réalisé. ●



Mise en œuvre du Plan d'actions

RAPPEL DES AXES ET ENGAGEMENTS:

Maintenir et améliorer la qualité de vie et la sécurité des enfants dans la ville

Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants

Soutenir la parentalité et permettre l'accès à un niveau de vie suffisant

Favoriser une égalité d'accès aux prestations éducatives

Lutter contre la grande précarité

Faciliter l'accès au jeu, aux loisirs, aux sports pour tous les enfants

Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants

Offrir un accès à l'information pour tous les enfants

Faciliter l'accès aux technologies de la communication et protéger la vie privée de tous les enfants

Promouvoir l'écoute et la participation des enfants

Promouvoir l'exercice du droit de pétition par les enfants

ENGAGEMENT : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET LA SÉCURITÉ DES ENFANTS DANS LA VILLE

La Ville considère qu'il faut maintenir le niveau actuel de ses prestations et, dans le cadre des ressources budgétaires disponibles, privilégier les actions qui bénéficient aux enfants et à leurs familles.

Dans le cadre des activités, des prestations, des projets et des aménagements publics qu'elle développe ou subventionne, la Ville s'assure que les besoins et les intérêts des enfants sont en permanence pris en considération.

Elle écoute et entend les enfants.

Exemples d'actions

Au cours de cette première année, des initiatives visant à intéresser et sensibiliser les enfants de 6 à 12 ans à l'espace public et à son utilisation respectueuse ont été initiées et conduites (objectif spécifique 3).

Les visites de la maquette de la ville de Genève

En bref

Le Service de l'urbanisme a organisé des visites « guidées » de la maquette de la Ville pour des enfants de 3 à 16 ans durant le temps scolaire, parascolaire ou pendant le temps de prise en charge préscolaire afin de leur permettre de découvrir leur Cité sur un plan urbanistique.

Réponse à l'Engagement

C'est par les jeux de rôles que les enfants se sont le plus impliqués. En devenant eux-mêmes architectes ou urbanistes, ils ont questionné les développements futurs, proposé des idées pour leur Cité et imaginé une ville à leur image. Parallèlement, ils ont été sensibilisés à certaines contraintes urbaines et à des défis de société. Cette démarche démontre que les enfants sont particulièrement intéressés par la vie de leur Ville, capables d'en comprendre les enjeux, et sont source d'inspiration pour son développement.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

La démarche a nécessité de la créativité de la part des professionnel-le-s de l'urbanisme. La maquette a beau être un « légo géant », son assemblage est réservé aux adultes. Il s'agissait donc de rendre interactif un outil qui ne peut être touché que par l'imagination. Ainsi, diverses animations pédagogiques ont été mises sur pied en fonction des âges des enfants. Pour les plus-petits, des « plots » avec lesquels les enfants pouvaient « construire » leur maquette ont été proposés.

Département/Service pilote : DCA, URB

Partenaires internes et externes : DCSS, GIAP, SAPE, MQ

Nombre et âge des enfants concernés : 3'300 enfants de 3 à 12 ans provenant des écoles, des maisons de quartiers (MQ), du parascolaire (GIAP) et des structures d'accueil de la petite enfance (SAPE) ont participé à ces visites.



Photo: Didier Jordan/Ville de Genève

Les ateliers « Bâches de chantier »

En bref

Une quarantaine d'élèves inscrits aux activités parascolaires des écoles du Mail, Carl-Vogt et La Roseraie ont été invités à visiter les chantiers du Grand Théâtre de Genève et des Minoteries et à exprimer leur vision de ces deux bâtiments particuliers de la Ville. Des ateliers alliant l'observation, le jeu, la manipulation des matières et faisant appel à l'imagination et à l'intuition des enfants ont été organisés. Des bâches de chantier ont ainsi été réalisées qui, une fois imprimées, ont été posées sur les échafaudages des chantiers susmentionnés².

Réponse à l'Engagement

Les enfants sont des utilisateurs et utilisatrices à part entière de l'espace public et la Ville souhaite penser, autant que faire se peut, cet espace avec eux. Ils ont des avis mais aussi des attentes sur son utilisation, qui ont déjà été exprimés lors de la consultation organisée en 2014.

C'est pour offrir aux enfants une opportunité concrète de donner leur point de vue sur le patrimoine de la Ville que la Direction du patrimoine bâti (DPBA), en collaboration avec la Maison de l'architecture a mis sur pied ces ateliers.

² L'inauguration de la bâche du chantier des Minoteries aura lieu le 8 décembre 2016.

Si le résultat esthétique de la démarche est probant, l'objectif atteint va bien au-delà ! Les enfants ont dû se positionner comme des architectes et composer entre leur imaginaire et leur créativité d'une part, et les contraintes techniques d'autre part. L'œuvre réalisée pour le Grand Théâtre de Genève (GTG) est l'addition de contributions individuelles réunies sur un support collectif.

La démarche a permis aux enfants d'imaginer et de s'approprier le patrimoine urbain. Les bâches témoignent du regard des enfants et sont une source de réflexion et d'enseignement pour chacune et chacun.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Ce projet a permis à la Direction du patrimoine bâti, Service habituellement peu en contact avec le jeune public, d'entendre le point de vue des enfants sur deux ouvrages majeurs du patrimoine municipal. Lors des visites des lieux, les présentations ont été adaptées à l'âge et aux questions, nombreuses, des enfants.

Département/Service pilote : DCA, DPBA, DCSS

Partenaires internes et externes : Direction du DCSS, ECO, GIAP, Maison de l'Architecture (puis Chantier Ouvert)

Nombre et âge des enfants concernés : 40 enfants de 8 à 12 ans



Photo: Didier Jordan/Ville de Genève

Sensibilisation au tri et aux déchets

En bref

Ce projet de sensibilisation a été élaboré par Voirie-Ville Propre (VVP) en collaboration avec le Service des écoles et la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC). Plus de 600 élèves des écoles des Vollandes, de Montchoisy et Allobroges ont participé à de nombreuses activités: visites d'usines de traitement, ateliers de recyclage, visite des dépôts de la Voirie, démonstration de balayeuses ou encore composition d'une chanson de rap sur les déchets!

Réponse à l'Engagement

Le contact direct avec les équipes et les visites des lieux ont contribué à la prise de conscience des enfants du potentiel de valorisation des déchets, mais aussi de l'importance d'une utilisation respectueuse de l'espace public par tous et toutes. Le travail réalisé a été présenté aux parents, initiés à leur tour aux bons gestes adoptés par les enfants.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Le Service VVP a pu, pour la première fois depuis de longues années, reprendre contact avec le public scolaire. Les rencontres avec les enfants ont été très appréciées par les collaborateurs et collaboratrices et ont amené une plus-value à leur travail quotidien.

Le projet a nécessité 7 mois de préparation et la mise en place d'une importante structure de coordination dans les trois écoles concernées (Vollandes, Montchoisy et Allobroges).

Département/Service pilote : DEUS, VVP

Partenaires internes et externes: ECO, COSEDEC, les écoles des Vollandes, de Montchoisy et des Allobroges

Nombre et âge des enfants concernés: 600 élèves de 4 à 12 ans des écoles des Vollandes, de Montchoisy et des Allobroges



Photo: Ville de Genève



Promouvoir l'égalité et l'intégration de tous les enfants

ENGAGEMENT : SOUTENIR LA PARENTALITÉ ET PERMETTRE L'ACCÈS À UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT

La Ville s'engage à intensifier ses activités et actions à l'adresse des parents afin que ceux-ci puissent exercer complètement leurs rôles et responsabilités et guider leurs enfants dans leur éducation, leur intégration et l'exercice de leurs droits d'enfants.

Elle ne se substitue pas à la famille mais elle l'accompagne et, le cas échéant, la soutient.

La Ville développe un concept de «soutien à la parentalité» et décline un éventail structuré d'offres destinées aux familles.

Exemples d'actions

En 2015-2016, La Ville de Genève a rédigé un document donnant une définition et un cadre d'orientation au soutien à la parentalité (objectif spécifique 5).

Définition municipale du soutien à la parentalité

Afin que les actions et projets de soutien à la parentalité menés par les Services ou auxquels ceux-ci contribuent soient conduits de manière cohérente, la Ville a conçu un cadre d'orientation. Cette démarche a permis de s'assurer que les actions de soutien à la parentalité mises en place par la Municipalité s'inscrivent bien dans les limites de ses compétences et qu'elles répondent effectivement aux besoins actuels des familles.

En quelques mots, le cadre proposé définit la notion de parentalité au sens le plus large du terme, en intégrant toutes les formes actuelles qu'elle peut revêtir. Il appréhende le champ de la parentalité selon trois dimensions interdépendantes : la responsabilité parentale (ou exercice de la parentalité), le vécu subjectif (ou expérience de la parentalité) et la dimension des pratiques parentales.

Ce cadre de référence précise enfin les objectifs et valeurs qui sous-tendent chaque action de soutien à la parentalité menée en Ville de Genève.

Mais encore (voir page 47)

Accueil préventif en milieu familial

Rencontre pour jeunes parents à la Villa Freundler

Ateliers d'éveil plastique parents-enfants - Créateliers



Photo: Association Les Créateurs

ENGAGEMENT : FAVORISER UNE ÉGALITÉ D'ACCÈS AUX PRESTATIONS ÉDUCATIVES

La Ville poursuit le développement des structures et des prestations – municipales et subventionnées – d'accueil préscolaire, parascolaire et périscolaire afin que tous les enfants qui en ont besoin puissent y accéder, en complément à l'éducation et des soins donnés par les parents.

La Ville s'assure également de la qualité de ces prestations et de leur conformité aux normes d'encadrement et de sécurité en vigueur.

Elle veille à ce que tous les enfants aient des chances égales d'accès aux structures d'accueil extrafamiliales et à ce que tous les enfants puissent tirer un bénéfice optimal des prestations qu'elles offrent.

Exemples d'actions

En 2016, la Ville a proposé 263 places supplémentaires en structures d'accueil de la petite enfance (SAPE). Elle espère répondre à l'ensemble des demandes exprimées par les familles d'ici à 2018-2020.

En collaboration avec l'Université de Genève, elle a créé une SAPE dont l'ouverture s'étend de 6h15 à 20h afin de pouvoir offrir un accueil aux enfants dont les parents travaillent selon des horaires dits décalés (objectif spécifique 8).

La Ville a également soutenu le projet d'encouragement précoce «Petits-Pas/Genève» qui a pour but de faciliter l'intégration des enfants qui restent à l'écart des SAPE et de soutenir dans leurs pratiques éducatives des familles socialement isolées (objectif spécifique 8).

Le besoin en accueil parascolaire continue de croître. La commune, par le biais du GIAP et des restaurants scolaires a, cette année encore, pu absorber l'ensemble des demandes formulées. Fin 2015, la Ville a initié des travaux en termes de planification parascolaire afin de disposer des infrastructures adéquates pour accueillir les enfants (objectif spécifique 10).

Enfin, consciente que, dans certains quartiers, l'offre périscolaire ne répond pas totalement à la demande, la Ville a cherché à développer de nouvelles formules de prise en charge comme par exemple l'accueil libre initié dans le quartier de Plainpalais avec la Maison de quartier Atelier Boguet (ATB). Cet accueil de qualité tend à répondre aux besoins pédagogiques, sociaux et socioculturels des enfants du secteur. Ces derniers se verront offrir des animations régulières proposées par des associations compétentes (objectif spécifique 11).



Photo: Magali Girardin/Ville de Genève

ENGAGEMENT : LUTTER CONTRE LA GRANDE PRÉCARITÉ

Eu égard à la présence sur son territoire de personnes en situation particulière de grande précarité, la Ville identifie et précise son périmètre de responsabilité et d'action.

Consciente que les tâches de protection de l'enfance, d'hébergement et de scolarisation des enfants en grande précarité relèvent aujourd'hui de la compétence du Canton, elle collabore et recherche la coordination avec les Institutions et Services cantonaux, mais aussi avec les autres communes urbaines du Canton.

Exemples d'actions

Début 2015, la Ville a interpellé le Conseil d'Etat face à la présence de mineurs migrants non-accompagnés, sans domicile et de passage à Genève. Le Conseil d'Etat a mandaté un groupe stratégique, associant le Département de l'instruction publique, le Département de la sécurité et de l'économie et le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. La Ville de Genève a été invitée à participer à ses travaux (objectif spécifique 14).

Ce groupe travaille à un premier rapport sur la présence de mineurs dans la rue et les structures d'accueil à bas seuil ne relevant pas de l'asile. Ce document devra être présenté prochainement au Conseil d'Etat.

Par ailleurs, la Ville de Genève a mis à disposition de l'Armée du Salut son expertise et un abri PC de 50 places afin que cette association puisse y organiser un accueil hivernal d'urgence et de nuit (15 janvier 2016-15 avril 2016) pour les mineurs et les familles sans abri. Ce lieu a permis un accueil digne et adapté à ce public. Un soutien à la parentalité a également été offert.

En parallèle, la Ville a lancé un vaste état des lieux des activités menées dans ses Services et Institutions (SPO, SEC, BM, Musées) pour le public migrant requérant d'asile, plus particulièrement les familles et les requérants mineurs non accompagnés. La collaboration et la coordination avec les partenaires institutionnels et associatifs actifs auprès de ce public s'en trouve ainsi renforcée.

ENGAGEMENT : FACILITER L'ACCÈS AU JEU, AUX LOISIRS, AU SPORT POUR TOUS LES ENFANTS

La Ville s'engage à répondre aux besoins de jeu, d'action, d'interaction et de mouvement, qui sont, pour les enfants, des facteurs de promotion de la santé et d'inclusion sociale, en offrant les ressources et équipements - municipaux et subventionnés - nécessaires.

La Ville adapte le développement des infrastructures et des activités sportives - municipales et subventionnées - aux besoins divers et évolutifs des enfants. En particulier, elle garantit que tous les enfants aient des chances égales d'accès à ces infrastructures et à ces activités.

Exemples d'actions

Durant cette première année, la Ville a concentré son attention sur l'accessibilité physique des infrastructures et des installations de jeu, de loisirs et de sport (objectif spécifique 17).

Places de jeux accessibles

Grâce à un travail conjoint du Service des écoles et de l'architecte mandaté, une partie de la place de jeux nouvellement inaugurée de l'école de Chandieu est accessible aux enfants à mobilité réduite. Il en sera de même pour la future place du parc des Bastions. La temporalité de ces projets architecturaux n'a pas permis la participation active des enfants à leur conception. En revanche, les enfants du quartier, à mobilité réduite ou non, seront intégrés à la conception de la place de jeux des Franchises.

Désormais, toute future programmation de places de jeux intégrera la question de l'accessibilité pour les enfants à mobilité réduite afin que ceux-ci puissent aussi bénéficier des espaces ludiques proposés par la Cité.

Mais encore (voir page 48)

Le programme Mini-sports

L'accueil libre en été à la Maison de Quartier de Saint-Jean



Photo: Patrick Lopreno/Ville de Genève

ENGAGEMENT : GARANTIR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES POUR TOUS LES ENFANTS

La Ville s'engage à ce qu'une partie de la production culturelle et artistique, qu'elle l'élabore elle-même, ou qui est produite par des institutions qu'elle subventionne, soit dédiée aux enfants, et à ce que la culture et les arts leur soient aussi rendus accessibles dans leurs lieux de vie (« culture hors murs »).

Dans le cadre de la plupart des activités culturelles et artistiques qu'elle déploie ou subventionne, la Ville s'assure que, sous une forme ou sous une autre, le public enfant soit associé.

Exemples d'actions

La Ville a la volonté de favoriser l'accès de tous les enfants à l'art, la culture et la créativité, que ce soit dans les espaces dédiés ou hors-murs. Cet objectif est soutenu par des mesures telles que la gratuité des expositions temporaires pour les moins de 18 ans ou par l'action des médiateurs et médiatrices culturel-le-s (objectif spécifique 21).

C'est également par une collaboration resserrée avec le Canton, via la structure « Ecole et culture » qu'elle a pu davantage approcher le public enfant (objectif spécifique 23).

En termes d'équipements, la Ville a pourvu la quasi-totalité de ses salles de spectacles de rehausseurs.

Projet de médiation culturelle « Dedans-Dehors »

En bref

Le projet de médiation « Dedans-Dehors » est issu d'un partenariat entre le Musée d'art et d'histoire (MAH) et les structures d'accueil para- et extrascolaires.

Le « dedans » ? Des visites thématiques et ciblées du MAH. Chaque visite est organisée « à la carte » pour chaque groupe d'enfants et construite autour d'une thématique préalablement choisie, de manière collective et démocratique, par le groupe. La thématique est en lien avec les collections permanentes et temporaires du musée (ex. les parures, les détails insolites, une encyclopédie en folie)

Le « dehors » ? Le projet se poursuit au sein des structures d'accueil. Les enfants y réalisent un projet artistique collectif faisant suite à leur visite. Une exposition de leurs œuvres est organisée au MAH à la fin du projet avec un vernissage public.

Réponse à l'Engagement

Les enfants choisissent une thématique qui les intéresse, s'approchent et s'approprient une œuvre, puis, deviennent eux-mêmes des artistes exposés au Musée. Les résultats artistiques, dont certains sont visibles sur le site internet du MAH, démontrent l'imagination et les efforts des enfants.

Cette action a permis d'éveiller à l'art et à la culture environ 300 enfants des structures para et périscolaires, tout en leur permettant de développer leur propre regard sur les objets muséaux.



Photo: Delphine Schumacher

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Le cœur du projet «Dedans-Dehors» est la construction d'une relation pérenne avec les enfants et les structures d'accueil parascolaires. Des liens profonds avec le public cible ont été noués, tant par la conception de visites thématiques que par la mise en œuvre des ateliers. Proposer une offre "à la carte" en fonction des contraintes et des envies de chaque structure d'accueil a motivé les équipes d'animateurs. Les enfants en ont été touchés d'autant plus durablement.

Département/Service pilote : DCS, MAH

Partenaires internes et externes : Villas YoYo, MQ, GIAP, Externat Horizons, Fondation Gandur pour la jeunesse (financement)

Nombre et âge des enfants concernés : 300 enfants de 4 à 12 ans fréquentant des structures d'accueil parascolaire

Concept de communication des 50 ans du Muséum

En bref

Julien de Preux, lauréat du concours pour la création de l'identité visuelle du 50e anniversaire du Muséum, a approché une classe du primaire de l'école Montfleury à Versoix (2P), qui s'est prêtée à l'exercice de l'illustration animalière. Chaque enfant a choisi un animal ou un dinosaure qu'il a colorié sans contraintes, donnant ainsi vie à une collection originale de dessins qui ont servi à illustrer la campagne des 50 ans du Muséum.

Réponse à l'Engagement

Le MHN a décidé de baser son concept de communication sur le thème de l'enfance, qui touche chacune et chacun. Ainsi, tous les supports visuels (affiches, clip vidéo, dépliants, etc.) liés à la programmation du musée de septembre 2016 à janvier 2018 reprendront des dessins d'enfants. Ce projet valorise le regard et la créativité des enfants.

Département/Service pilote: DCS, MHN

Partenaires internes et externes: Julien de Preux, Unité infocom

Nombre et âge des enfants concernés : tous les futurs petits visiteurs du musée...



Photo: Ville de Genève

Le programme Handicap et culture pour les enfants

En bref

La Ville de Genève s'engage pour que les personnes en situation de handicap, permanente ou temporaire, ne soient pas mises de côté et marginalisées quand il s'agit de culture (objectif spécifique 22).

Pour le public enfant, un travail de collaboration est mené avec les écoles et structures socio-éducatives au sens large.

Plusieurs projets ont vu le jour, soit spécialement dédiés au jeune public via le réseau éducatif, soit s'inscrivant dans le champ des actions jeunes et familles.

Deux exemples de réalisations :

- Pour la Fête de la musique 2015, deux classes d'enfants souffrant de handicap auditif des écoles de Montbrillant et de Sécheron ont chanté sur la scène des écoles.
- Le théâtre Am Stram Gram a organisé une représentation scolaire audio-décrite (financée par la Ville), à l'attention d'élèves de l'école primaire des Libellules qui accueille les enfants souffrant de handicap visuel. Les enfants ont pu au préalable visiter le théâtre, pour découvrir les décors, rencontrer les comédiens et le metteur en scène.

Mais encore (voir page 48)

Le projet Musée tactile du MEG



Photo: Ville de Genève



Promouvoir l'accès à l'information et à la participation pour tous les enfants

ENGAGEMENT : OFFRIR UN ACCÈS À L'INFORMATION POUR TOUS LES ENFANTS

La Ville s'engage à ce qu'une part de l'information municipale soit destinée aux enfants et tienne compte de leurs champs d'intérêts et de leurs capacités cognitives. Cette information doit concerner tous les champs d'activités de la Ville.

Une attention suffisante doit également être portée aux formes et aux vecteurs d'information, ainsi qu'aux lieux dans lesquels cette information est rendue accessible.

Exemples d'actions

En 2015-2016, la Ville a commencé à créer des supports d'information et de communication dédiés aux enfants. Elle a par ailleurs œuvré à faire figurer l'agenda des activités culturelles et sportives qu'elle propose sur le site www.happykids.ch (objectif spécifique 27).

Page destinée aux enfants dans le *Vivre à Genève*

En bref

Le magazine *Vivre à Genève*, distribué à toutes et tous les habitant-e-s de la Cité, a la volonté de donner la parole à celles et ceux qui représentent la ville dans sa diversité. Le magazine n'a pas oublié les enfants, puisque l'une des innovations majeures de cette nouvelle mouture 2016 est la publication, dans chaque édition, d'une page entièrement réalisée pour les enfants. Cette page propose non seulement des informations adaptées et spécifiques aux plus jeunes, mais aussi des jeux et idées d'activités.

Réponse à l'Engagement

Avec la création de la page destinée aux enfants, le comité de rédaction a pour ambition d'attirer directement l'attention du jeune lectorat, sans passer par la médiation de l'adulte. A terme, il est prévu d'associer des enfants au comité de rédaction. Par ailleurs, la Ville poursuit sa réflexion sur l'adaptation de ses canaux de communication aux enfants. Au final, c'est bien l'encouragement à participer à la vie de la Cité qui est visé.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

La création de cette page est un processus itératif qui a poussé le Comité de rédaction à s'interroger sur la place de ce lectorat, sur la manière de s'adresser à lui, sur les contenus à proposer directement aux enfants. Une professionnelle de l'enfance relit et critique ainsi systématiquement les textes rédigés. Enfin, la page « enfant » a suscité de nombreuses discussions au sein du comité et avec l'ensemble des Départements municipaux sur la thématique de l'enfance.

Département/Service pilote : DA, Unité Information et communication

Partenaires internes et externes : les textes ont été rédigés par des interlocuteurs et des interlocutrices dans les différents Départements et relus par une spécialiste de l'enfance

Nombre et âge des enfants concernés : le magazine imprimé à 115'000 exemplaires, distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville

ENGAGEMENT : FACILITER L'ACCÈS AUX TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION ET PROTÉGER LA VIE PRIVÉE DE TOUS LES ENFANTS

La Ville s'engage à intégrer des facilités d'accès aux médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) dans les lieux culturels et socioculturels municipaux et subventionnés.

Parallèlement et dans les limites de ses compétences, elle informe et sensibilise le personnel d'encadrement, les parents et les enfants au droit à la vie privée, à la confidentialité et à la protection des données personnelles de chaque enfant.

La Ville s'efforce de garantir à la fois les chances d'accès égales aux technologies de l'information et de la communication, et une prise de conscience des dangers liés à l'usage incontrôlé de ces technologies.

La Ville continue son effort de formation des usagers et usagères, en particulier des enfants à l'utilisation des nouvelles technologies.

Exemples d'actions

Dans le cadre de cet engagement, la Ville s'est particulièrement intéressée au public des très jeunes enfants et à leurs parents.

Elle a également développé des accès internet, encadrés et accompagnés, dans les espaces jeunesse des Bibliothèques municipales pour les enfants dès 9 ans (objectif spécifique 29).

Un album : Le dimanche de Louis

En partenariat avec Action Innocence, la Ville, par le biais du Service de la petite enfance (SDPE) a souhaité sensibiliser les moins de 4 ans et les adultes qui sont en relation avec eux à l'utilisation des écrans (objectif spécifique 28).

Fin 2016, le premier d'une série de trois albums, « Le dimanche de Louis », destiné aux tout-petits, sera publié. A travers une histoire illustrée, toute simple, il est expliqué aux enfants que les écrans ne doivent pas empêcher de jouer ou de courir, ni d'interagir avec leur entourage.

Un dépliant s'adressant aux adultes les interpelle de même sur une utilisation saine des écrans. Il accompagne les albums pour enfants.

Enfin, pour compléter le dispositif, le SDPE et Action Innocence organiseront, dès 2017, des sessions de formation pour les professionnel-le-s des SAPE.

LE DIMANCHE DE LOUIS



Illustration: Line Parmentier/Action Innocence

ENGAGEMENT : PROMOUVOIR L'ÉCOUTE ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS

La Ville reconnaît que les enfants, individuellement ou en groupe, représentent une force de proposition lorsqu'ils discutent et expriment des souhaits relatifs à leur environnement immédiat ou à la Cité dans son ensemble.

La Ville s'engage à promouvoir et, au besoin, à institutionnaliser des procédures d'écoute et de participation des enfants, tant au sein de ses institutions politiques que de son administration et des organismes qu'elle subventionne.

La Ville met en place des procédures et assure la formation adéquate du personnel de l'administration municipale et des organismes subventionnés afin que les enfants puissent être informés et entendus d'une manière conforme à leurs droits.

Exemples d'actions

En 2015-2016, la Ville a créé un Guide de la participation des enfants à l'usage des professionnel-le-s et des partenaires concernés (objectif spécifique 31). Elle a également proposé à des enfants d'exprimer des idées pour leur Ville (objectif spécifique 32).

Enfance et participation, mode d'emploi

Pour soutenir les adultes travaillant avec des enfants, la Ville a élaboré un Guide « Enfance et participation, mode d'emploi ».

En quelques pages, le guide présente une définition de la participation, en rappelle les bases légales et expose les principes fondamentaux sur lesquels doit reposer la pratique de la participation et de la concertation avec les enfants. En proposant différentes manières d'amener les enfants à participer, ce guide est un outil pour faire de la participation de tous les enfants une réalité, peu importe le domaine abordé.

Appel à idées

En bref

Ce projet pilote, lancé au printemps 2016, a sollicité les enfants de 8 à 12 ans du quartier des Eaux-Vives, via les écoles des Vollandes, des Allières, de Montchoisy, des Eaux-Vives, du XXXI-Décembre et De-Roches.

Il a été demandé aux enfants d'exprimer par écrit leur idée pour leur Cité. 467 idées ont été recueillies et organisées par catégories, puis soumises à un jury composé de représentants des Départements municipaux et des écoles impliquées ainsi que, bien sûr, d'enfants. Ce jury a retenu 14 idées. Les résultats du jury ont été communiqués aux enfants de manière festive. Durant ces temps de restitution, il a été expliqué pourquoi une idée ou thème a été choisi plutôt qu'un autre.

La possibilité de transformer ces idées en projets réalisables est maintenant étudiée par les Services de l'administration, avant présentation au Conseil administratif. Les enfants seront régulièrement informés de l'avancement des travaux et pourront être sollicités tout au long de l'étude de faisabilité.

Réponse à l'Engagement

Les enfants ont répondu en toute liberté à cet appel. Les idées qu'ils ont émises sont majoritairement très concrètes et relèvent de besoins ou d'envies quotidiennes. Elles recoupent un très large panel de thématiques et démontrent une grande maturité. Les suggestions reflètent aussi leur imagination débordante et leur intérêt pour les affaires de la Cité : des idées pour plus de culture et plus de sport, pour aider son prochain, pour rendre la ville plus verte, pour s'amuser...

La brochure *Mon idée pour Genève* restitue les idées des enfants exactement telles qu'ils les ont rédigées.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Le projet pilote Appel à idées a posé toute une série de défis organisationnels et méthodologiques. Cette première expérience a pu mettre en lumière les bonnes pratiques et les écueils à éviter lorsque l'on invite des enfants à une participation active. Elle a également mis en lumière la créativité et le bon sens des enfants.

Département/Service pilote : DCSS, Direction, Unité communication

Partenaires internes et externes : ECO, établissements Vollandes / Montchoisy / Allières / Eaux-Vives / XXXI-Décembre / De-Roches

Nombre et âge des enfants concernés : 637 enfants dont 31 classes ont été impliqués, 467 idées ont été reçues



Photo: Magali Girardin/Ville de Genève

Coup de cœur des jeunes lecteurs

En bref

Le « Coup de cœur des jeunes lecteurs », initié par le Service des écoles et institutions pour l'enfance et les Bibliothèques municipales, a pour but d'encourager la lecture à un âge clé (8-9 ans). Les enfants de 5P et 6P sélectionnent collectivement un ouvrage parmi trois livres qui leur sont proposés. Le livre lauréat a été présenté lors d'une cérémonie au Palais Eynard à laquelle ont participé quelques classes en présence notamment des autorités, de libraires et de directeur-trice-s d'écoles. Chaque élève a ensuite reçu un bon pour acquérir un livre de son choix - et pas forcément l'ouvrage lauréat - dans l'une des librairies jeunesse de la place.

Réponse à l'Engagement/ Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Dans cette action, l'enfant exerce son pouvoir de décision à différentes étapes et sous différentes formes. L'action est le fruit d'un partenariat réussi entre le Service des écoles, les Bibliothèques municipales, les enseignant-e-s des degrés concernés et enfin les librairies partenaires. Le « Coup de cœur » favorise également la fréquentation des bibliothèques municipales de quartier par les classes concernées.

Département/Service pilote : DCSS, ECO, DCS, BM

Partenaires internes et externes : DIP, enseignant-e-s des degrés concernés, librairies

Nombre et âge des enfants concernés : 1'254 élèves âgés de 8 à 9 ans, 62 classes



Photo: Patrick Lopreno/Ville de Genève

Création de menus avec les restaurants scolaires

En bref

Durant le temps parascolaire et avec l'appui du chef de cuisine, du comité de l'association de restaurants scolaires, de l'animateur-trice parascolaire et de la diététicienne, un groupe d'une dizaine d'enfants a établi les menus servis pendant une semaine au restaurant scolaire. Le projet s'organise en deux à trois temps :

- ▶ Visite de la cuisine et présentation des critères d'élaboration des menus. Travail en commun entre enfants pour établir 5 menus.
- ▶ Atelier de cuisine pour un plat particulier, avec le / la chef-fe de cuisine (facultatif).
- ▶ Au moment où les repas sont servis, présentation orale du projet par les créateurs à leurs camarades. Facultatif : l'ensemble des enfants donne son avis sur chaque menu.

Réponse à l'Engagement

Grâce au dialogue avec des professionnel-le-s, les enfants ont su élaborer des menus tenant compte de la saisonnalité et de la provenance des aliments, reflétant non seulement leurs envies mais également les principes d'alimentation saine et équilibrée. Ces projets ont aussi permis de créer un espace de dialogue entre enfants, animateurs et animatrices, cuisinier-e-s et associations.

Changement de regard et de pratique professionnelle de l'administration

Pour la première fois, les enfants ont été associés à la conception des menus et leur avis pris en compte sur un sujet complexe. Ce projet a demandé à tous les acteurs et actrices (cuisiniers et cuisinières, GIAP, associations de restaurants scolaires) de se centrer sur les messages transmis par les enfants. L'envie de poursuivre les échanges avec les enfants est partagée par tous les adultes impliqués.

Département/Service pilote : DCSS, ECO

Partenaires internes et externes : Associations de restaurants scolaires de l'Europe et des Eaux-vives, GIAP

Nombre et âge des enfants concernés : 19 enfants dans 2 projets distincts ; 1'300 enfants ont consommé les menus établis par les enfants. 300 avis ont été récoltés (enquête de satisfaction)



Photo: Steeve Iunker/Ville de Genève

Mais encore (voir page 49)

Gribouille

Le Prix Pt'it Môme

Une œuvre, mon doudou et moi





La Ville de Genève va continuer à écouter les enfants

Francine Koch, Présidente du Comité de pilotage

Lorsqu'il a été demandé aux enfants, dans le cadre de la consultation de 2014 sur leurs droits, ce qu'évoquait pour eux la participation, certains ont répondu que les enfants devaient avoir le droit d'exprimer leurs opinions, parce que les adultes ne disaient pas forcément la même chose qu'eux. D'autres ont désapprouvé les adultes qui se permettaient de dire ce qui est bon pour eux sans les avoir consultés préalablement.

D'autres encore ont admis et reconnu que leur caractère influençable pouvait avoir un impact sur leur participation à la vie de la Cité. Et une grande partie d'entre eux a regretté que, très souvent, les résultats des consultations que les adultes mènent auprès d'eux ne leur soient pas communiqués.

On l'a vu à travers cette première année de réalisation du plan d'actions : les enfants ont non seulement de l'imagination et des opinions très riches, ils ont aussi un sens altruiste important.

Cette première année de mise en œuvre du plan d'actions a montré que les enfants sont à même, à leur manière, d'enrichir un débat et de contribuer à l'amélioration du bien vivre ensemble. Et même si, comme le soulignait Janusz Korczak, médecin et pédagogue polonais, il est fatigant de fréquenter les enfants, parce que l'on est obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments pour ne pas les blesser, la Ville de Genève va continuer à écouter les enfants, à les prendre en compte dans le développement de ses politiques publiques et à encourager leur participation à la vie de la Cité. Un prochain rapport d'activités est prévu en 2018.

Un sincère et chaleureux remerciement à tous les enfants pour leur contribution comme à l'ensemble des Départements municipaux et à leurs partenaires pour leur enthousiasme et leur engagement dans ce projet ! ●



Postface

L'esprit des droits de l'enfant souffle sur Genève

Philipp Jaffé, Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant

Genève est certainement l'une des villes les plus cosmopolites de la planète. Toutes les langues du monde y sont parlées, même si le français -la langue d'un pays dont Genève est quasiment une enclave- et l'anglais dominant. Il est donc heureux que, pour maintenir un semblant de suissitude, le mot le plus pertinent pour décrire la situation des enfants qui résident en ville de Genève est celui de *Gemeinschaftsgefühl*. Cette notion, qui évoque la sollicitude sociale et la qualité des liens entre les membres d'une société, perpétue une longue tradition genevoise aux multiples facettes qui, par exemple :

- ▶ puise une origine dans les idées rousseauistes qui sont élégamment formulées dans l'ouvrage *Du contrat social* ou *Principes du droit politique* (1762),
- ▶ passe par la *Déclaration des droits de l'enfant*, dite Déclaration de Genève (1924) qui proclame dans son préambule que «les hommes et les femmes de toutes les nations reconnaissent que l'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur», et
- ▶ se poursuit en raison du fait que Genève est la capitale mondiale des droits de l'enfant, la ville où siège le Comité des droits de l'enfant à l'ONU, l'instance qui examine et encourage la compliance des Etats avec les dispositions contraignantes de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Aujourd'hui, cette sollicitude sociale en faveur des enfants ressort à chaque page de ce Rapport d'activités. Une Ville se doit de se préoccuper de toutes les personnes résidentes ou de passage dont les enfants. Il ne s'agit évidemment pas simplement de manifester une bienveillance naturelle des adultes envers les jeunes, mais de générer, maintenir et améliorer les conditions cadres, à la fois les ressources, les prestations, et la sécurité, dont les enfants de tous âges (et leurs familles) doivent bénéficier pour se développer de manière harmonieuse. Plus encore, une Ville et son administration, lorsqu'elles sont pleinement au service de sa population d'enfants, doivent œuvrer pour que les enfants soient visibles dans les stratégies de gouvernance et pour que la noblesse de la politique publique vise à ce que les enfants se sentent reconnus et entendus comme des partenaires, valorisés car sollicités à participer à la gestion de leur Ville.

En préparant le 25^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, la Ville de Genève a saisi l'occasion de célébrer un événement important pour les enfants genevois, suisses et du monde, en implémentant une vision novatrice et pionnière sur le plan helvétique. Fondée sur une analyse approfondie et presque exhaustive des rouages de l'administration pour tout ce qui touche à l'enfance, aux enfants et à leurs familles, la Ville de Genève a pris des engagements et a suscité une collaboration transversale entre les services des divers départements pour initier pléthore d'actions concrètes. Il est frappant de constater la créativité de ces projets aux noms parfois délicieusement évocateurs (par exemple, *Une œuvre, mon doudou et moi*) et la diversité des domaines mobilisés (loisirs, sports, culture, sécurité, égalité et intégration, information, etc.). Il faut prendre note, sans aucune ironie facile, que les responsables politiques et les administrations d'une Ville de Genève qui veut, peuvent exécuter un programme d'activités complexe qui bénéficie à beaucoup d'enfants et qui n'engage pas de ressources financières supplémentaires.

Mais, selon moi, l'essentiel est ailleurs: la Ville de Genève a aussi démontré que ses engagements et les actions entreprises peuvent être pensées et réalisées en se fondant et en arborant les grands principes des droits de l'enfant! Deux d'entre eux méritent d'être mis en exergue. Tout d'abord, le respect du principe de non-discrimination et de son corollaire d'inclusion sont implicites. Et ensuite, au cœur de l'élaboration du Plan d'actions, les voix de milliers d'enfants consacrent le principe de participation.

Il reste évidemment beaucoup à faire pour mieux protéger de nombreux enfants vulnérables et réduire les inégalités. Mais l'esprit Droits de l'enfant souffle avec conviction en Ville de Genève! Il s'agit à présent de retrousser toutes les manches municipales et de poursuivre sur la lancée vers de nouveaux objectifs qui pourront coïncider avec la manifestation majeure qui se déroulera en 2019: la célébration, à Genève, du 30^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. ●

Quelques mots sur les projets cités dans le Rapport

ENGAGEMENT : SOUTENIR LA PARENTALITÉ ET PERMETTRE L'ACCÈS A UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT

p. 12: «Action préventive en milieu familial» (APMF): depuis 2016, dans le cadre du soutien à la parentalité mené par le Service des écoles, l'APMF propose aux familles qui le demandent un éducateur qui se rend à domicile à raison d'une fois par semaine pendant 6 à 9 mois. Cette prestation destinée aux familles avec des enfants âgés de 4 à 15 est gratuite, sans condition et confidentielle. Des éducateurs travaillent afin de chercher des réponses adéquates pour et avec l'enfant, ses parents, la fratrie mais aussi tout le réseau social, sanitaire, culturel, scolaire ou professionnel.

Rencontres Jeunes Parents à la villa Freundler, Maison de quartier de Plainpalais: en collaboration avec l'association Maman cherche Maman (MCM), la Maison de quartier de Plainpalais propose, depuis septembre 2015, les "rencontres pour jeunes mamans et papas" à la villa Freundler. Hebdomadaires, ces moments permettent de côtoyer d'autres parents, d'échanger et de créer des amitiés. Un espace complémentaire à l'offre habituelle de la MQ est ainsi offert, un lieu hors regard professionnel, avec un espace allaitement, des jouets, etc.

Ateliers d'éveil plastique parents-enfants par les Créateliers: pour répondre aux besoins des parents relatifs à l'introduction du nouvel horaire scolaire, les Créateliers offrent, depuis la rentrée scolaire 2014, un atelier d'éveil plastique pour les enfants dès 2 ans accompagnés d'un adulte, le mercredi matin. La participation est libre (horaires souples et prix laissé à la libre appréciation des participants), afin de garantir une large accessibilité. Différentes techniques de création sont proposées aux participant-e-s. Le moment du goûter permet des échanges informels précieux entre les habitant-e-s et avec l'équipe d'animation.

ENGAGEMENT : FACILITER L'ACCÈS AU JEU, AUX LOISIRS, AU SPORT POUR TOUS LES ENFANTS

p.15: «Mini-sport» auprès des enfants de 3-4 ans usagers des structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de Genève: le sport est une école de vie et véhicule des valeurs comme le respect, la solidarité, l'intégrité, la persévérance. Le Service de la petite enfance a décidé de mettre en place un encouragement à la pratique du sport pour les 3 à 5 ans avec la Fondation Sport for Life, qui le finance intégralement. Le programme donne le goût du sport aux enfants à travers des histoires et des jeux adaptés aux tout-petits. Les gestes de base du mini-hockey, du mini-tennis et du mini-foot sont apprivoisés. Les éducateurs et éducatrices cherchent à favoriser la réussite de chacun, ce qui va dans le sens du développement et de la construction de l'estime de soi chez l'enfant.

Accueil libre tout public en été Maison de Quartier de Saint-Jean: forte du constat que de nombreux enfants «traînent» dans le quartier, seuls, pendant tout l'été, la Maison de quartier de St-Jean a mis en place pour la première fois en 2016 un accueil libre pendant la dernière semaine de juillet et la première d'août, à la place du traditionnel centre aéré. Les horaires sont larges. Des activités (ateliers bois, cuisine, rollers) et un repas sont proposés aux petits et grands, sans inscription préalable. La Maison de quartier est ouverte et une terrasse installée et libre d'accès pour tout public.

ENGAGEMENT : GARANTIR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES POUR TOUS LES ENFANTS

p.18: Musée Tactile au Musée d'ethnographie de Genève: durant l'été 2016, le MEG a proposé une halte musicale avec le Musée tactile. A cette occasion, Kamil Tchalaev, musicien-nomade a fait découvrir près de 148 instruments de musique issus des quatre coins du globe. Lors d'ateliers inclusifs, des enfants porteurs d'un handicap mental ont ainsi pu, avec d'autres visiteurs et visiteuses sans handicap mental (jeune public, adulte, seniors, etc.), s'initier à la pratique de ces instruments.

ENGAGEMENT : PROMOUVOIR L'ÉCOUTE ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS

p. 23: Programme «Gribouille!»: les Bibliothèques municipales ont à cœur de permettre au jeune public d'aborder l'illustration et les livres de manière originale et leur donner ainsi le goût de la lecture et de l'illustration. Des lectures d'albums dans les parcs et les librairies, des rencontres-ateliers avec des illustrateurs ou encore des «Croqu'livres» multilingues étaient au programme.

Prix P'tits Mômes: les Bibliothèques municipales et le Service de la petite enfance proposent depuis plusieurs années un prix littéraire décerné par des enfants de 2 à 4 ans. Par la découverte de 4 albums jeunesse en bibliothèque et en crèche et le vote (en crèche ou à la maison), il est offert au jeune public l'occasion d'aborder les livres de manière originale, de développer le sens critique et l'appréciation personnelle.

«Une œuvre, mon doudou et moi»: le projet, fruit d'un partenariat entre la Maison de la Créativité et le Fonds municipal d'art contemporain (FMAC), a pour objectif de nourrir la sensibilité et le sens esthétique des tout-petits. Des enfants de 3-4 ans fréquentant une Structure d'accueil de la petite enfance (SAPE) choisissent ensemble une œuvre d'art du FMAC pour l'exposer dans leurs lieux de vie (crèche ou jardin d'enfant) durant 3 mois. Un travail de sensibilisation des enfants à l'art et d'éveil de l'esprit critique précède une visite du dépôt du FMAC. L'œuvre reste accrochée 3 mois dans la SAPE et est une source d'activités multiples.

Remerciements

Comité de pilotage

Isabelle Charollais, Département des constructions et l'aménagement
Francine Koch, Département de la cohésion sociale et de la solidarité, Présidente
Marie-Aude Python, Département de la culture et du sport
Stéphanie Sturzenegger, Département de l'environnement urbain et de la sécurité
Joséfine Trebeljahr, Département des Autorités
Valentina Wenger, Département des finances et du logement

Groupe de coordination

Nadine Allal, Service Agenda 21 ville durable
Salomé Baron, Service de la jeunesse
Fernando Colella, Service des écoles
Murièle Lasserre, Service social
Tatiana Oddo Clerc, Direction du patrimoine bâti
Martine Pasche, Service de l'urbanisme
Julie Schnydrig-Kettenacker, Service de la petite enfance
Virginie Todeschini, Direction du Département de la culture et du sport
Joséfine Trebeljahr, Unité information et communication

Coordination

Joëlle Oudard, Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
avec le soutien de :
Vanessa Dahan, Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Grégoire Labhardt, Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Communication

Manuelle Pasquali de Weck, Direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité



Et aussi...

Les Services du Département des autorités

Les Services du Département des constructions et de l'aménagement

Les Services et institutions du Département de la culture et du sport

Les Services du Département de l'environnement urbain et de la sécurité

Les Services du Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Partenaires

Action Innocence

Les Associations de restaurants scolaires (ACRS), particulièrement les associations de restaurants scolaires de l'Europe et des Eaux-vives

Le Centre interfacultaire en droits de l'enfant (CIDE)

Les écoles du degré primaire sises sur le territoire communal, et particulièrement les écoles des Vollandes, de Montchoisy, des Allières, des Eaux-Vives, du XXXI Décembre, de De-Roches et des Allobroges

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP)

Les librairies partenaires du Coup de cœur des jeunes lecteurs

La Maison de l'architecture

La Maison de la créativité

Les Maisons de quartier

